



FEUILLE D'INFORMATION BIMENSUELLE F.F.P.M.L

Septembre / Octobre 2008

Pour être d'actualité, nous avons recensé à la fédération sur ces deux mois les questions récurrentes qui nous sont posées... Cette présentation se fait en abordant les interrogations posées par les clubs ou moucheurs non affiliés....

Deux clubs susceptibles de nous rejoindre ont posé à peu près en ces termes la même question

On commence à découvrir un peu ce que fait la FD, on est fortement intéressé par vos actions, mais on a toujours pas de compétiteurs dans notre club, on est bien obligé de faire de la compétition pour rentrer chez vous ?

Et bien non, d'ailleurs la majorité des clubs fédéraux n'ont pas de compétiteurs et sont des clubs de loisirs qui ont généralement une fibre plus environnementale... et derrière de telles questions nous devons expliquer tout ce que propose la FFPML....

Autres clubs, autres interrogations

« le problème et ça la pillule a du mal à passer, je vais devoir augmenter voire doubler mes cotisations et la j'ai des gars sont pas d'accord, la licence est chez nous de 30 euros alors rajouter 25 ça fait cher »

Je comprends très bien moi j'ai mis une année avant d'adhérer, donc je peux t'expliquer aisément, la première année tout tes adhérents bénéficient de la licence découverte à 10 euros et c'est seulement la deuxième année que tu as tes licences plein pot. Pour les moins de 18 ans la licence est à 20 euros et si tu montes une école de pêche chaque jeune devra payer 6 euros/an je pense que c'est raisonnable...

J'ai fait un calcul rapide et je ne regrette pas mon adhésion, déjà avec l'assurance fédérale une partie de dépenses a été enlevée, je paye 560 euros de licences que je règle en deux fois... car j'ai toujours des retardataires... ma licence club est à 46 euros (- 25 pour la fd) ma licence jeunes est à 20 euros (- 6 pour la fd

Car j'ai monté une école de pêche), l'année précédente j'ai reçu des subventions et aides à hauteur de 4 500 euros... donc mon calcul a été vite fait....

Tu t'y prends comment... En tant que club sportif mes sorties de pêche sont aidées dans le cadre du développement du sport, j'ai du matériel qui m'est payé (montage + 1 moulinet et une canne en moyenne/an) pour aider les jeunes, nous on aménage les rivières j'ai pu obtenir l'achat d'une débroussailleuse et d'une tronçonneuse dans le cadre du développement durable et la liste est longue et dépend des priorités des clubs....

La dernière question posée et qui arrive en boucle. Que propose la FD ?

Quasiment impossible à répondre, car cela dépend de tes orientations, les clubs de moucheurs c'est un peu l'auberge espagnole, il y a des demandes de tout ordre. Tu as les fans des sorties amicales rivières ou réservoirs ou les deux, donc je l'ai dit possibilité de financement par jeunesse et sport. Le moucheur est sensible à l'environnement, tu peux organiser des sessions

vigie-rivière, il y a quatre niveau, dont le premier consiste des études IBGN et la qualité des eaux, pour aller au niveau IV avec études par bassin versant, géologie etc....

Je suis moniteur et je veux monter une école de pêche ou un club ou les deux sur ma région mais le problème c'est qu'avec le fait de faire payer tous mes adhérents, je vais tout de même pas licencié le client qui passe une journée avec moi ?

Non, c'est évident, nous enregistrons des clubs ou GPS sous la forme d'association loi de 1901. Dans ce cadre tes adhérents du club doivent être tous sans exception membres de la FFPML dès que ton club adhère à la FD. Maintenant tes clients et tes guidages ne nous regarde pas, on est la dans le libre commerce et nous n'avons pas à faire de l'ingérence, cela n'a rien à voir. En tant que moniteur fédéral, tu peux donc monter ton école de pêche en toute tranquillité.

Voilà un florilège des questions auxquelles on doit répondre et pour lesquelles il n'existe pas de document type, nous avons aussi beaucoup de questions sur l'environnement et notre position sur tel ou tel dossier...

Nous nous devons d'être à l'écoute et de communiquer le plus possible sur ce que nous faisons et ça c'est l'affaire de tous, des administrateurs, conseillers techniques, responsables, présidents de clubs ou de comités régionaux....même s'il faut répéter sans cesse et cela peut paraître fastidieux....mais il faut être tenace....

Le prochain feuillet abordera les élections et la rencontre avec la FNPF, 1,6 million de licenciés, budget annuel 20 million d'euros.....